

Taxer les secteurs informels. Des questions complexes et des régimes simplifiés

Premier webinaire de la série « Fiscalité et informalité » de l'ICTD et de l'ATI

30 SEPTEMBRE 2026 | 15:00 - 16:15 (CEST) | EN LIGNE | MS TEAMS | EN | FR | ES

Contexte

L'économie informelle est souvent considérée comme une source de recettes fiscales encore inexploitées, et les gouvernements donnent fréquemment la priorité à sa taxation afin d'élargir l'assiette fiscale. Pourtant, des approches telles que les régimes fiscaux simplifiés et les campagnes d'enregistrement à grande échelle ont donné de faibles résultats en matière de mobilisation des recettes et soulevé des questions concernant l'équité et la justice fiscales.

Le premier webinaire de la série *Fiscalité et informalité*, organisée par l'[International Centre for Tax and Development \(ICTD\)](#) et l'[Addis Tax Initiative \(ATI\)](#), proposera une introduction générale aux recherches et données récentes sur la taxation des secteurs informels dans les pays à faible revenu. Il s'appuiera sur des études récentes menées dans différents contextes nationaux, en mettant l'accent sur leur pertinence pour les politiques publiques et sur les principales questions auxquelles les administrations fiscales sont confrontées en matière de taxation des secteurs informels. La discussion intégrera également les perspectives de chercheurs, de décideurs publics et d'organisations de la société civile qui travaillent activement avec les travailleurs du secteur informel.

Objectifs

Le webinaire examinera les données disponibles sur les méthodes les plus couramment utilisées pour taxer les secteurs informels, en analysant les résultats obtenus à ce jour et leurs implications pour les administrations fiscales, notamment du point de vue de l'efficacité et de l'équité. Il examinera également les principaux enjeux à prendre en compte pour mener des réformes et favoriser l'innovation dans ce domaine.

Public cible

Le public principal est constitué des représentants des administrations fiscales des pays partenaires de l'ATI, ainsi que des membres de la Communauté de pratique de l'ICTD sur la fiscalité et l'informalité. Le webinaire est également ouvert aux membres de l'ATI et à l'ensemble de la communauté travaillant sur les questions de fiscalité et de développement.

Ordre du jour

Heure	Session	Intervenants
15:00 – 15:10	Mot de bienvenue et introduction	Eugénie Ribault , Expertise France, Modératrice
15:10 – 15:20	Repenser la taxation des secteurs informels : quels enseignements avons-nous tirés ?	Vanessa van den Boogaard , Chercheuse principale, ICTD
15:20 – 15:30	Présentation 2 (perspective de la société civile)	Mike Rogan , Chercheur associé à WIEGO et professeur associé d'économie à Rhodes University, Afrique du Sud
15:30 – 15:40	Réformer la taxation du secteur informel en Gambie	Alhagie Jallow , Directeur des recettes et de la politique fiscale, Ministère des Finances, Gambie
15:40 – 16:10	Table ronde modérée et Q&A avec les participants	Tous
16:10 – 16:15	Remarques de clôture et prochaines étapes	Henrique Alencar , Oxfam et Co-coordonateur du Groupe de travail 1 de l'ATI

Le webinaire se tiendra en ligne sur MS Teams, en anglais, avec une interprétation simultanée en français et en espagnol.

À propos de la série

Dans le cadre de l'Action 1 de la [Déclaration de Séville de l'ATI sur la Mobilisation des Recettes Nationales](#), les membres de l'ATI se sont engagés à soutenir la mobilisation des ressources intérieures sur la base de politiques fiscales équitables, sensibles aux questions de genre et respectueuses de l'environnement, ainsi que d'administrations fiscales justes, efficaces, efficaces et transparentes. Dans ce cadre, la collaboration entre l'Addis Tax Initiative (ATI) et l'International Centre for Tax and Development (ICTD) offre une occasion de faciliter le dialogue sur la manière dont les administrations fiscales peuvent prendre en compte l'informalité de manière à soutenir une mobilisation des ressources intérieures équitable et efficace.

La série de webinaires s'appuie sur la [Communauté de pratique de l'ICTD sur fiscalité et informalité](#) et tire parti des discussions et priorités existantes afin d'identifier des sujets pertinents pour poursuivre les échanges.